

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 24 mars 1966

La séance est ouverte à deux heures et demie.

### LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

RAPPORT DU COMITÉ MIXTE CONCERNANT  
LES REVISIONS DE SALAIRES

**M. l'Orateur:** A l'ordre. J'ai l'honneur d'informer la Chambre que le comité mixte de la bibliothèque du parlement a présenté un rapport concernant certaines revisions des taux de salaires des employés de la bibliothèque du parlement.

### L'IMPÔT SUR LE REVENU

APPLICATION D'UN ACCORD ENTRE LE  
CANADA ET LE ROYAUME-UNI

**L'hon. Mitchell Sharp** (ministre des Finances) demande à déposer le bill n° C-154 tendant à l'application d'un accord conclu entre le Canada et le Royaume-Uni en vue d'éviter la double imposition de certaines catégories de revenus et à l'application d'un autre accord fiscal conclu entre le Canada et la Suède.

**Des voix:** Expliquez-vous.

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, ce projet de loi a pour but l'approbation des accords fiscaux négociés entre le Canada et le Royaume-Uni.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1<sup>e</sup> fois.)

• (2.40 p.m.)

### LA LOI SUR LES JUGES

MODIFICATIONS RELATIVES À LA NOMINATION  
DE NOUVEAUX JUGES

**L'hon. L. T. Pennell** (au nom du ministre de la Justice) propose que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

La Chambre décide qu'il est opportun de présenter une mesure en vue de modifier la loi sur l'Amirauté pour autoriser la nomination d'au plus trois juges adjoints pour chacun des districts d'Amirauté et apporter certains changements à l'application de la loi.

(La motion est adoptée.)

### LA LOI SUR L'AMIRAUTÉ

MODIFICATIONS RELATIVES AUX JUGES  
ADJOINTS, À L'ADMINISTRATION, ET  
LE RESTE

**L'hon. L. T. Pennell** (au nom du ministre de la Justice) propose que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance pour étudier le projet de résolution suivant que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

La Chambre décide qu'il est opportun de présenter une mesure en vue de modifier la loi sur l'Amirauté pour autoriser la nomination d'au plus trois juges adjoints pour chacun des districts d'Amirauté et apporter certains changements à l'application de la loi.

(La motion est adoptée.)

### LE NATIONAL-CANADIEN

CONSTRUCTION D'UNE VOIE FERRÉE DANS LE  
NORD-OUEST DE L'ONTARIO

**L'hon. J. W. Pickersgill** (ministre des Transports) propose que la Chambre se forme en comité plénier, à sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

La Chambre décide qu'il est opportun de présenter une mesure autorisant et prévoyant la construction d'une ligne ferroviaire dans la province de l'Ontario par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada depuis le voisinage d'Amesdale, sur la subdivision de Redditt des chemins de fer nationaux du Canada, en direction nord-nord-ouest sur une distance d'environ 68 milles, jusqu'à un point situé dans le voisinage du lac Bruce, dans le district de Kenora, la dépense totale étant estimée à \$11,100,000 et ne devant pas dépasser cette somme de plus de quinze pour cent.

(La motion est adoptée.)

### LES TRANSPORTS

LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT—LA  
MAJORATION DU PÉAGE—RUMEUR  
D'APPROBATION

A l'appel de l'ordre du jour.

**Le très hon. J. G. Diefenbaker** (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question se rapporte à deux ministères, et j'imagine que je devrais l'adresser au premier ministre. Elle concerne la nouvelle selon laquelle le gouvernement projeterait d'approuver, dans la voie maritime du Saint-Laurent, une majoration du péage de 90c. à \$1 la tonne nette de produits manufacturés et de 40c. à 45c. la tonne nette de marchandise en vrac, et qu'il y aurait aussi une hausse du péage dans le canal Welland. Si la nouvelle est